

# Université Cheikh Anta DIOP (UCAD)

Institut National Supérieur d'Education Populaire de la Jeunesse et du Sport  
INSEPS



## Thème

Problématique de la fonctionnalité des  
structures  
de base, mises en place dans le cadre  
des Projets de Développement  
Cas du Projet de Développement  
Rural de Tahoua – PDRT

*Monographie de Fin de Cycle pour l'obtention du certificat d'aptitude aux  
fonctions d'Inspecteur d'Education Populaire de la Jeunesse et du Sport*

Présenté par :  
Mr Abdoul Moumine Anoulab  
Section Inspectorat

M006-02

Sous La Direction de  
Dr Hambali Yacouba  
Université de Niamey

Année 2005-2006

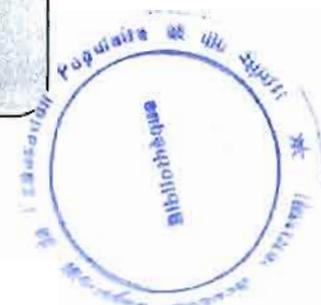
# Université Cheikh Anta DIOP (UCAD)

Institut National Supérieur d'Education Populaire de la Jeunesse et du Sport  
INSEPS



## Thème

Problématique de la fonctionnalité des  
structures  
de base, mises en place dans le cadre  
des Projets de Développement  
Cas du Projet de Développement  
Rural de Tahoua – PDRT



*Monographie de Fin de Cycle pour l'obtention du certificat d'aptitude aux  
fonctions d'Inspecteur d'Education Populaire de la Jeunesse et du Sport*

Présenté par :  
Mr Abdoul Moumine Anoulab  
Section Inspectorat

Sous La Direction de  
Dr Hambali Yacouba  
Université de Niamey

Année 2005-2006

# Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

- ✚ A la mémoire de mon grand père Nassi IGDASS (repose en paix)
- ✚ A mon père Anoutab ASSAHIER qui m'a appris le respect de l'être humain, inculqué la notion de persévérance, de tolérance, de patience et de courage dans le combat pour la réussite.  
Que Dieu te couvre de sa bénédiction
- ✚ A ma mère MAKAT NASSI, pour la tendresse et l'affection que tu n'as jamais cessé de me témoigner ;  
Que le résultat de ce travail puisse t'apporter satisfaction ;
- ✚ A mon grand – frère Mohamed GOUZOU, vous qui avez été exemplaire et nanti d'un sens de responsabilité :  
Voilà le résultat de ton œuvre ;
- ✚ A ma tante Moulaye FACANDO pour avoir supporté aux cotés de ma mère les caprices de mon enfance.  
Que tu trouves ici le témoignage de ma satisfaction ;
- ✚ A mon frère Abdoulatif Abdou Inspecteur de Police qui m'a soutenu à des moments difficiles. Ton aide morale et matérielle m'a été d'une grande utilité.  
Que Dieu te récompense ;
- ✚ A mon épouse Bintou BIRKLI qui a été toujours à mes cotés pour partager mes joies et peines. Ta compréhension et ton soutien mon servi à plus d'un titre. Ce travail est aussi le tien
- ✚ A mes enfants Nafissa , Youssouf , Abdoulkarim Mariam et Nourah je souhaite bonne chance et beaucoup de courage pour affronter les dures épreuves.

# Remerciements

Au terme de ce modeste travail, nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à tous ceux qui n'ont ménagé aucun effort pour sa réalisation.

Nous exprimons particulièrement nos sincères remerciements :

✚ A Dr Hambali Yacouba sociologue à l'Université de Niamey, notre Directeur de monographie qui a fait preuve de disponibilité et de patience constante tout au long de l'exécution de ce travail.

Il nous a émerveillé par son enthousiasme, sa simplicité et surtout sa rigueur et son Exigence du travail bien fait.

✚ Mr Amadou Ibrahima chef du Département Inspectorat pour ses sages conseils ;

✚ A Mr Djibril Seck Directeur de l'INSEPS ;

✚ A Mme Marie Diène responsable de la scolarité dont la compréhension et l'entière disponibilité nous a permis d'achever nos études dans les meilleures conditions possibles ;

✚ le corps professoral de l'INSEPS pour les efforts consentis et les conseils pendant toute notre formation, qu'ils trouvent ici l'expression de notre grande gratitude.

✚ A mes frères et cousins Adjudant chef Hassane Anoutab-Goumour Mohamed TAL – TV - Mohamed Abdoulatif Cameraman à l'IFTIC.

✚ Mohamed Zodi à la banque (BCN) pour le soutien constant apporté durant nos recherches;

✚ A mes amis Anafer Yacouba, Moussa Oumarou Mohamed Ahaya Kourouza pour le soutien constant et la sincérité de notre amitié ;

✚ A nos camarades de promotion Amadou Alou à la délégation régionale de la statistique Niamey;

✚ A Mlle Coura Informaticienne au cyber Trait d'Union pour leur contribution inestimable à la réalisation de la présente monographie ;

✚ A Mr Le Directeur du PDRT pour sa bonne compréhension et son appui logistique modeste ;

✚ A Mr Abdallah Mabrouk ingénieur pédologue au PDRT qui a assuré notre stage d'incubation pour sa modeste contribution et son sens élevé de devoir.

✚ A tout le personnel du PDRT pour leur bonne collaboration.

# Liste des Sigles et Abréviations

1. AOF : Afrique Occidentale Française ;
2. CER : Comité d'Encadrement Rural ;
3. CES : Conservation des Eaux et des Sols ;
4. CFA : Coopération Financière Allemande ;
5. CGBC : Comité de Gestion de la Banque Céréalière ;
6. CNCA : Coopération Nigérienne de Crédit Agricole ;
7. CVGT : Comité Villageois de Gestion de Terroirs ;
8. DDA : Direction Départementale Agriculture ;
9. DED : Service Allemand d'Aide au Développement ;
10. DRS : Défense de Restauration des Sols ;
11. CFA : Communauté Financière Africaine ;
12. GR : Génie Rural ;
13. GTV : Gestion de Terroir Villageois ;
14. GTZ : Société Allemande de Coopération Technique ;
15. IPDR : Institut Pratique du Développement Rural ;
16. KFW : Institut de Crédit pour la Reconstitution ;
17. OLG : Organisation Locale de Gestion de Terroir ;
18. PDRT : Projet de Développement Rural de Tahoua ;
19. PPT : Projet Productivité de Tahoua ;
20. SIP : Société Indigène de Prévoyance ;
21. SMPR : Société Mutuelle de Développement Rural ;
22. SMPR : Société Mutuelle de Production Rurale ;
23. SP : Société de Prévoyance ;
24. SPE : Service de la Protection de l'Environnement ;
25. SVF : Service de la Vulgarisation et de la Formation ;
26. MARP : Méthode Accélérée de Recherche Pédagogique ;
27. UNCC : Union Nigérienne de Crédit et de coopérative ;
28. ULC : Union Locale de Coopérative ;
29. UAPV : Unité d'Appui à la Planification Villageoise ;
30. GRAAP : Groupe d'Animation Pédagogique ;

# Sommaire

Introduction .....	3
I .Cadre Théorique et Méthodologique .....	5
1 cadre théorique .....	5
1.1 Revue de littérature.....	5
1.2 Problématique et Hypothèses .....	7
1.3 Objectif de l'étude .....	9
1- 4 Justification du thème. ....	9
1.5 Définition des Concepts .....	10
1-5.2 Projet de développement : .....	10
II Technique de la Recherche .....	11
2.1 Recherche Documentaire.....	11
2-2 Collecte d'information sur le terrain auprès de groupes cibles.....	11
2-3 L'échantillonnage.....	11
2-3-1 Questionnaire .....	12
2-3-2 Guide d'entretien .....	12
III Milieu Naturel .....	14
3-1 Situation géographique.....	14
3-2 Le climat.....	14
3-6 Les sols.....	15
3-7 Géomorphologie : .....	15
3-8 Géologie .....	15
3-9 La végétation .....	15
3-10 Hydrographie.....	16
3-11 Population .....	16
3-12. Mouvements migratoires.....	17
IV Activités Economiques.....	17
4.1. Le Système de Production .....	17
4.1.1 Le Système de Production Végétale.....	17
4-1-2. Système de Production Piscicole .....	18
4-1-3. Commerce et artisanat .....	19
V Présentation du Projet de développement rural de Tahoua .....	20
(PDRT) .....	20
5-1 Création du PDRT .....	20
5-2 Les objectifs .....	20
5-3 Evolution par phase du PDRT.....	21
5-4 Approche du PDRT .....	22
5-5 Localisation de Bakin Dabagui .....	22
5-6 Localisation de Bagueye .....	23
5-7 Localisation de Toukougout.....	23
5-8 Les facteurs externes .....	24
5-9 Les facteurs internes.....	25
6-1 Attribution du comité. ....	26
6-2 Vulgarisation .....	27
7 Structures et objectifs .....	29

7-1 L'Organisation Locale de Gestion de Terroirs (OLGT).....	29
7-2 Le Comité Villageois de Gestion de Terroirs (CVGT).....	29
7-3 Le Comité de Conservation des Eaux (CCES).....	29
7-4 Auto encadrement.....	29
7-5 Le Comité de Gestion de Pâturage (CGP).....	30
V Evaluation de la Fonctionnalité.....	31
5-1 Evolution du fonctionnement des CVGT.....	37
5-2 Evolution des activités des CVGT dans les villages.....	38
5-3 Les Fonctionnalités des CVGT.....	38
5-4 Problème du cumul de fonction.....	39
5-5 De la mise en place des CVGT.....	39
5-6 La perception sur la fonctionnalité des CVGT.....	40
5-7 Proposition d'amélioration de la fonctionnalité des CVGT selon les membres et la population.....	40
6. Suggestions Recommandations Générales.....	41
Conclusion.....	46
Bibliographie.....	48

## Introduction

Depuis l'accession du Niger à l'indépendance, l'Etat a mis l'accent non seulement sur les techniques permettant l'amélioration de la production agricole, mais surtout sur la formation et l'encadrement des paysans. Les structures d'animation rurale et du mouvement coopératif constituaient le cadre d'exécution de différentes politiques et stratégies d'intervention en milieu rural. Les traits saillants de cette structuration étaient la couverture d'un plus grand nombre de villages. Dans le processus de relance de organisations coopératives, l'Etat a opté pour la création des petites coopératives au niveau du village ou même de quartier dont tous les membres se reconnaissent très bien. Des efforts importants ont été ainsi menés pour mettre en place de structures d'encadrement du monde paysan par l'Etat post Colonial. « De 1962 à 1974 : en 13 ans, 232 coopératives seulement ont été créées, soit en moyenne 103 coopératives par an. De plus tous les groupements mutualistes et les coopératives créés avant 1979 ont dû être restructurés. Enfin, la moitié des Unions Locales des Coopératives (ULC) soit 100 sur 200 ont été mises en place ». La préoccupation majeure a été d'orienter les efforts dans l'extension, ce qui se fait au détriment de la redynamisation des structures anciennes en dépit de cet effort, les structures coopératives de base ne seront pas véritablement fonctionnelles. Elles sont même par endroit factices. Mais depuis 1982 le mouvement coopératif Nigérien enregistre les orientations majeures. Chaque intervenant met ses structures coopératives propres. La présente étude tentera d'analyser les évolutions et la fonctionnalité des structures de base mises en place par le projet PDRT, et compte trois (3) parties :

- ↓ La première traite du cadre théorique et méthodologique.
- ↓ La deuxième traite du cadre de l'étude.
- ↓ Et la troisième présente les résultats de l'enquête.

# **Première Partie**

## **Méthodologie**

# I. Cadre Théorique et Méthodologique

## 1 cadre théorique

### 1.1 Revue de littérature

#### « Développement à la base et participation populaire au Sahel »

Ce document fait cas des différentes orientations envisagées dans les pays sahéliens. A savoir au Burkina Faso-Mali et le Niger.

Il s'agissait entre autre du développement au sens large du développement communautaire, le développement populaire, le développement participatif et le développement à la base.

Ces différentes approches avaient pour but essentiel de faire la genèse de différentes politiques et organisations traditionnelles afin de trouver une stratégie efficace qui peut ou pourra avoir un fondement permettant ou servant de point d'appui à la structuration ou organisations paysannes qui, désormais doivent être la base de tout développement qui s'avère efficace et durable. Cette analyse nous a permis de constater les insuffisances ou obstacles qui peuvent freiner le bon fonctionnement des structures ; ainsi que les voies et moyens à utiliser pour réduire les insuffisances en question. Cela peut être possible grâce à une maîtrise de phénomènes sociologiques, et psychologiques qui dans beaucoup des cas n'ont pas fait l'objet d'une étude sérieuse. D'ou la faiblesse constatée au niveau des résultats.

Toujours dans ce document l'auteur a évoqué certaines divergences qu'on peut constater dans la réalisation des tâches en tenant compte de la composition du groupe. C'est à dire l'homogénéité ou hétérogénéité des membres du groupe à travers leur âge ; car cette nouvelle donne pourra constituer un obstacle ou un facteur stimulant dans la recherche de solutions dans l'un ou dans l'autre cas. En définitif l'auteur met surtout l'accent et recommande aux intervenant dans ce domaine d'en tenir compte des différentes techniques de communication afin de faciliter la réalisation des tâches.

#### « La communication et réseaux de communication »

Ce document nous fait cas surtout de l'importance de la communication dans la réalisation des tâches communes. A cet effet l'accent est mis sur les facteurs constitutionnels à savoir la taille du groupe, sa composition, ses besoins, ses buts.

D'après les travaux expérimentaux le nombre des membres d'un groupe ne peut excéder 7 à 9 membres pour l'atteinte des objectifs. Car plus le groupe est large il y'aura moins d'interactions. S'agissant de la composition, le statut des membres est important dans la

d'un village on trouve des réalités sociales qu'il faut prendre en compte dans la recherche des solutions. Quand les membres ont les mêmes besoins et des buts communs, ils sont dans une situation qui leur permettra de faire preuve d'une vision globale des intérêts du groupe au détriment des intérêts particuliers. Dans cet ouvrage, l'auteur a poussé la réflexion sur l'efficacité du groupe en tenant compte de la composition des membres c'est à dire l'hétérogénéité ou homogénéité des membres du groupe. A ce niveau les avis sont partagés ; car certains pensent que l'hétérogénéité des membres du groupe est facteur d'établissement des bons rapports entre les membres du groupe. Cela permettrait aussi d'avoir une certaine diversité d'idées. Par contre quand les membres du groupe sont homogènes les idées sont presque identiques.

#### **« Le travail en Equipe »**

Dans cet ouvrage, l'auteur nous fait cas de l'utilité de travail en groupe c'est à dire la répartition des tâches dans le cadre de la réalisation d'un travail ou tâche commune.

Cependant, il faut notifier aussi, qu'il est plus que nécessaire que chaque membre accomplisse sa mission pour éviter le déséquilibre que cela pourrait créer surtout quand un des membres ne joue pas son rôle dans l'activité d'intérêt commun. Cette situation peut créer un blocage ou un déséquilibre de la chaîne qui peut être préjudiciable à l'entreprise. D'où la nécessité pour chaque membre de jouer pleinement son rôle afin de permettre un fonctionnement normal de la machine.

#### **« Les leçons tirées du savoir – faire Paysan »**

Dans cet ouvrage l'auteur met en exergue les échecs des différentes approches et orientations qui ne prenaient pas en compte les connaissances des paysans dans la recherche des solutions aux problèmes de ces populations. Ainsi il recommande pour tout intervenant en milieu rural de prendre en compte le savoir faire paysan dans toutes les actions d'interventions dans cet espace.

Car la non prise en compte de leurs connaissances éloigne souvent l'intervenant de l'atteinte des objectifs, cela peut être un facteur d'hostilité aux changements envisagés ou proposés. Nous partageons le même point de vue avec l'auteur qui insiste sur la prise en compte des connaissances des paysans. Car nous avons vu que l'échec des différents projets est surtout lié à la non prise en compte de certains facteurs sociologiques et psychologiques, d'où la nécessité de se baser d'abord sur le savoir- faire paysan afin de mener des actions concrètes et durables.

## 1.2 Problématique et Hypothèses

Le monde rural a subi une série de mutations dans le domaine structurel.

Ces mutations sont la plus part les conséquences de la domination coloniale.

Au niveau des organisations paysannes, il est important de noter qu'après son accession à l'indépendance, l'Etat Nigérien s'est servie de cette organisation paysanne pour asseoir sa politique de développement.

Aussi l'UNCC (Union Nigérienne de Crédit et Coopération) émanation de la SMDR (Société Mutuelle du Développement Rural) avait pour but l'organisation du monde rural en coopératives pour faciliter son accès aux crédits et à l'écoulement de ces produits.

Ces Coopératives ont pour rôle d'appuyer les producteurs dans le domaine de la formation, de l'approvisionnement en intrants et la commercialisation des produits agro- sylvo –pastoraux.

Elles ont connu des mutations, au gré de changements de gouvernements et de leurs politiques de développement.

L'UNCC, a par la suite donné place à l'UNC (Union Nigérienne des coopératives), qui a la tutelle de toutes les coopératives ou organisations paysannes. Dans la même optique de changement, un séminaire sur les stratégies d'intervention en milieu rural a été organisé en 1982 à Zinder. Une analyse critique des approches a été effectuée. Cela a conduit à la révision des tâches de l'Union Nigérienne des Coopératives (formation et encadrement des structures de la base au sommet).

L'UNC a continué de bénéficier de l'appui de l'Etat (transfert de l'atelier de fabrication de matériel agricole et autres patrimoines de l'UNC).

L'Etat octroyait des subventions à l'UNC en tant que structure de tutelle des coopératives. La conférence nationale intervenue en 1991 avait suggéré la restructuration de l'UNC, en 1994 avec l'appui des Pays Bas des ateliers ont été organisés pour le besoin de la restructuration de l'UNC. Ces ateliers ont conduit à l'organisation du forum national de concertation sur le mouvement coopératif, au cours duquel des insuffisances de Union Nigérienne des coopératives (UNC) ont été décelées.

Ainsi des réformes ont été proposées au plan structurel, institutionnel. Malgré tous les moyens que les gouvernements injectent dans ces organisations, celles ci connaissent une léthargie, car elles sont jalonnées d'erreurs et d'insuffisances dont les raisons sont multiples :

- ↳ imposition au niveau de certains postes de l'Union Nigérienne des Coopératives à certains membres.

- ↓ Remplacement des véritables paysans à la tête des coopératives par des commerçants, des politiciens, des hauts fonctionnaires retraités qui ne trouvent aucune difficulté à verser leur part sociale. Cette manière éloigne les intéressés de la gestion des organisations créées pour les appuyer.
- ↓ Manque de liberté aux populations de s'associer volontairement selon leur secteur d'activités, parce que les places qui doivent être occupées par les vrais paysans sont occupées par des gens qui ne prouvent que le besoin d'utiliser les biens publics à d'autres fins, de siéger au niveau des instances dirigeantes de ces organisations paysannes.
- ↓ Multiplication des structures factices et non fonctionnelles.
- ↓ Insuffisance de la formation des agents intervenant en milieu rural. Cela est dû à un besoin des cadres qualifiés dans ce domaine.
- ↓ Manque de sérieux dans l'étude du milieu.
- ↓ La gestion patrimoniale des biens communautaires.
- ↓ Mauvaise perception des structures paysannes par certains chefs de villages et leur intrusion dans les activités des organisations rurales.

Nous pensons que les échecs constatés sont dus au fait que ces plans, projets et programmes de développement ne sont pas l'émanation directe des besoins et aspirations des populations. En ce qui concerne le PDRT, qui fait l'objet de notre étude, nous avons constaté après consultation de la documentation au niveau des archives du projet des difficultés non négligeables au cours des deux premières phases. Le comité villageois de gestion de terroir (CVGT) dont les modalités de mise en place ne répondent pas aux critères démocratiques (choix ou élection en toute objectivité) jouit d'une large sensibilisation et information des membres sur leurs rôles et attributions.

A travers cette étude nous entendons apporter notre modeste contribution pour l'amélioration du fonctionnement de ces comités villageois de gestion du terroir (CVGT). Ces préoccupations nous ont amené à dégager les hypothèses suivantes :

- ↓ le dysfonctionnement des structures de base est lié à la non clarification des rôles et attributions.
- ↓ Le déficit de communication est à la base du dysfonctionnement des structures de base.

### **1.3 Objectif de l'étude**

L'objectif de l'étude est de rechercher à connaître les modalités de mises en place des structures de base ou organisations paysannes, leur fonctionnement à travers la prise en compte des facteurs sociologiques, historiques et culturels ainsi que la formation des membres sur leurs rôles et attributions afin de mieux accomplir leurs tâches. Surtout aussi mettre l'accent sur les techniques de communication qui facilitent les interactions.

Cela permettra de mettre en évidence les facteurs de réussite, mais aussi les insuffisances et les obstacles qui peuvent être à la base du dysfonctionnement des structures de base.

### **1- 4 Justification du thème.**

Ce thème trouve sa justification dans le souci d'améliorer les capacités des organisations paysannes à se prendre en charge. Le PDRT, constitue une structure favorable à notre recherche. En effet sa philosophie est basée sur la responsabilisation des populations pour une prise en charge des questions de développement à travers l'approche de gestion des terroirs.

C'est là une des voies pour parvenir à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles.

A ce titre les structures de base mises en place ont besoin d'être redynamisées afin de jouer pleinement leurs rôles.

Cette redynamisation passe par la prise en compte de plusieurs facteurs socio économiques. Aussi l'utilisation de l'outil pédagogique approprié, la maîtrise des techniques de communication par exemple, pourrait faciliter l'établissement d'un bon réseau dans le cadre d'échange entre les différents acteurs la prise en compte de la taille du groupe, sa composition, ses buts et ses besoins. Cela permet aussi de déceler les différents facteurs de blocage et de réussite à savoir :

- Manque de transparence, manque de cohésion sociale, insuffisance de la formation des membres, mobilité interne et externe des membres des CVGT ainsi que l'intrusion de certains chefs de villages dans la gestion de terroirs
- Ce qui nous amèneront à faire une analyse sur les conditions de mise en place des structures de base (CVGT).

## **1.5 Définition des Concepts**

### **1-5-1 Fonctionnalité**

C'est l'existence d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration, d'un bureau exécutif et d'un comité de contrôle qui gère de façon permanente ou continue l'activité d'une organisation paysanne.

C'est aussi l'accomplissement des tâches des différents membres dans l'exercice des opérations menées.

### **1-5.2 Projet de développement :**

C'est une conception qui a pour but d'initier un processus.

Du point de vue du financier, c'est un programme pour lequel un organisme affecte une somme donnée que ce soit en moyen matériel, en moyen financier en vue d'un objectif de développement.

### **1-5.3 Structure de base**

Il s'agit ici des comités mis en place au niveau villageois, ou à l'échelle des quartiers par des projets, par des gens qui acceptent de travailler ensemble. Cette étude portera essentiellement sur des comités de gestion de terroir mis en place par le PDRT.

(Du Développement du tiers monde, puis la découverte, 1890 doc. Développement à la base Sahel).

## **II Technique de la Recherche**

### **2.1 Recherche Documentaire**

Pour mieux connaître la structure d'accueil c'est à dire le projet de développement rural de Tahoua (PDRT) nous avons consulté un certain nombre de documents relatifs aux activités du projet. En effet, beaucoup de rapports ont été rédigés par les étudiants de l'institut pratique de développement rural (IPDR) de Kollo, d'autres grandes écoles d'agronomie et des instituts du Niger ou d'ailleurs.

Ce rapport présente les résultats d'expérience de travail sur le terrain et de réflexions menées au PDRT, dans le cadre de la mise en place des structures de base (CVGT) au niveau du projet.

Nous nous sommes intéressés à la monographie de l'arrondissement de Tahoua ainsi qu'aux plans d'opérations pluriannuelles des villages.

L'étude menée sur la fonctionnalité des comités de gestion de terroirs en zone d'intervention du PDRT, (1997- 1998) traite des difficultés rencontrées telles que le manque de cohésion sociale, l'intrusion souvent des chefs de villages dans les activités des comités, ainsi que de perspectives pour améliorer la fonctionnalité des comités villageois de gestion de terroir.

### **2-2 Collecte d'information sur le terrain auprès de groupes cibles**

A ce niveau l'observation participative pendant deux (2) mois sur le terrain nous a permis d'apprécier les rapports entre les paysans et les techniciens. Elle nous a donné l'occasion d'élaborer un questionnaire et un guide d'entretien pour mieux vérifier la fonctionnalité des structures mises en place par le projet.

### **2-3 L'échantillonnage**

Le choix des villages a été raisonné et fait ressortir les trois (3) villages en fonction (de leur situation géographique, l'accessibilité et de leur expérience). Ce choix a été motivé par la diversité ethnique et la recherche d'une bonne couverture spatiale de la zone d'intervention du projet. Puis compte tenu de nos moyens très limités.

Ainsi nous avons choisi 3 villages dont les caractéristiques sont les suivantes : un village Touareg Takoukout – un village Haoussa Bagueye et un village habité par les Haoussa, des Touaregs et des Peuls (Bakin Dabagui).

### **2-3-1 Questionnaire**

Un (1) questionnaire destiné aux membres et à la population et un guide d'entretien adressé aux responsables ont été élaborés.

- Un questionnaire destiné aux membres du CVGT (comité villageois de gestion de terroir).

Il fait cas du mode de leur désignation, du nombre d'organisations existantes, du niveau et degré de formation des membres, de leurs rôles et attributions ainsi que de leur relation avec la population afin de mieux apprécier la fonctionnalité de comités villageois de gestion de terroir.

- Un questionnaire destiné à la population, il vise à connaître la procédure de mise en place des structures, des actions initiées, leur rôle dans le terroir, les activités menées, le changement apporté par la mise en place des CVGT, ainsi que les acteurs de la structure.

### **2-3-2 Guide d'entretien**

Le guide d'entretien est adressé aux responsables techniques et se rapporte au fonctionnement et organisation des services.

La sensibilisation des populations, l'appui que les responsables apportent aux paysans, l'encadrement technique qu'ils assurent, les forces et les faiblesses des comités villageois de gestion de terroirs (CVGT) et ses démembrements et les perspectives d'amélioration de la fonctionnalité des comités villageois de gestion de terroirs.

## Deuxième Partie

Présentation de la zone d'accueil

## **III Milieu Naturel**

### **3-1 Situation géographique**

L'arrondissement de Tahoua est situé au centre du département du même nom entre les coordonnées 14°29 et 15°12 de latitude Nord et 4°15 et 5°45 de longitude Est (doc pdrt – 1997). Il se place à une altitude variant entre 180 et 592m. Il est limité par :

- L'arrondissement de Tchintabaraden et Abalak au Nord
- L'arrondissement de Filingué à l'Ouest ;
- L'arrondissement d'Illela au Sud et celui de Keita à l'Est.

L'arrondissement de Tahoua couvre une superficie d'environ 9540 km<sup>2</sup> dont :

- 2043 km<sup>2</sup> de terre de plateau
- 1685 km<sup>2</sup> de terre de bas – fonds et de dépression
- 4357 km<sup>2</sup> de terre dunaire
- 455 km<sup>2</sup> de talus et buttes résiduelles.

### **3-2 Le climat**

L'arrondissement de Tahoua est situé dans la zone sahélienne entre les isohyètes 300 et 400mm de pluie par an.

Les précipitations sont aléatoires, irrégulières et mal réparties tant dans le temps que dans l'espace. Leur intensité diminue ces dernières années du Sud au Nord. Les plus fortes pluies sont enregistrées aux mois de Juillet et Août. La fréquence des pluies varie entre 18 et 45 jours avec une moyenne de 30 jours durant la saison. On distingue trois (3) principales saisons.

- Une saison sèche et froide : Octobre à Janvier ;
- Une saison sèche et chaude : de Février à mi Juin.
- Une saison pluvieuse : de mi Juin à Septembre

Le régime des vents est caractérisé par l'harmattan, d'Octobre à Mars et la mousson d'Avril à Septembre

Les températures moyennes sont comprises entre 30° et 40°, les plus fortes sont enregistrées entre Avril et Mai et les plus basses entre Janvier et Février.

### **3-6 Les sols**

Les résultats des études pédagogiques de Y. Guéro (1990) et d'aptitude des sols effectués par le PDRT dans la région de Tahoua mettent en évidence le classement suivant :

- Les sols hydro morphes des vallées et bas fonds à fertilité élevée ;

2 (PART / USE / 1997)

- Les sols sableux – argileux (sols dunaires et de plaines) à la fertilité moyenne ;
- Les sols sableux couvrant la majeure partie de la superficie cultivable, on les rencontre dans les parties Ouest de l'arrondissement ;
- Les sols de plateau à affleurement rocheux, de fertilité médiocre ou nulle.

### **3-7 Géomorphologie :**

(La géomorphologie est l'étude du paysage)

L'arrondissement de Tahoua présente les unités géomorphologiques suivantes :

- Le plateau situé dans la partie EST, à sols latérites dénudés. Il est constitué par un ensemble de bassin versants et de vallées à terres fertiles.
- Les étendues dunaires situées dans la partie Ouest qui occupe l'arrondissement sur 535 km<sup>2</sup>
- Les talus et buttes résiduelles occupent le reste de la surface soit 455 km<sup>2</sup>

### **3-8 Géologie**

La géologie de cette région est celle d'un bassin sédimentaire. Dans la partie Est, trois formations affleurent l'Ader douchi, Garadaoua et Inwagar comprenant des marnes et des calcaires très altérés.

Dans la partie Ouest affleure uniquement la formation de Birni'Nkonni comprenant de grès ferrugineux, d'argile et de sable. De par leurs caractéristiques (matériel non consolidé et diaclase) ces formations sont très sensibles à l'érosion hydrique et éolienne.

### **3-9 La végétation**

Dans l'arrondissement de Tahoua, la formation végétale primaire (naturelle) est du type steppe arbustive et ou arborée moyennement dégradée (Embouta, k ; 1987).

Cependant, elle reste dense dans les fonds des vallées. La répartition spatiale de cette végétation est fonction de la nature des sols et de la topographie.

Ainsi les espèces ligneuses rencontrées par importance sont sur le plateaux : Guinera Sénégalais, Anona énégalais, Combretum micranthum, scleocariabirea, etc...

Dans les vallées : Acacia albida, balanites cregypliaca, corchorus olitoruis et anona sénégalais en ce qui concerne les espèces herbacés les espèces suivantes:

Cebchrus bifloru, Eragrotie tremula, Andropon gayanus, gynandropis gynandra, cassia obtusifolia, etc. . .

Ces plantes herbacées sont généralement destinées pour l'alimentation humaine et animale, mais aussi pour la médecine et pharmacopée. Tandis que les plantes ligneuses servent des bois de service.

### **3-10 Hydrographie**

L'arrondissement de Tahoua compte vingt sept (27) mares dont quatre (4) permanentes et vingt trois (23) semis – permanentes. Il existe plusieurs potentialités favorables à la mise en œuvre d'aménagement de mobilisation de eaux de ruissements.

Les principales contraintes relevées sont

- l'ensablement des mares limitant ainsi leurs aptitudes et la disparition de certaines mares ;
- Le surcreusement des lits de koris causant ainsi de gros préjudices aux terres agricoles ;
- L'insuffisance ou l'absence totale d'épandage des eaux sur les terres de cultures ;
- L'envahissement des mares par les plantes nuisibles.

### **3-11 Population**

La population de l'arrondissement de Tahoua est estimée à environ 296041 habitants repartis sur cent cinquante cinq villages administratifs et dix sept tribus peuls (source : SAP /Tahoua ).

L'arrondissement compte trois (3) cantons et un groupement Peul. La répartition de la population n'est pas homogène : les Haoussa, Touaregs et les peulhs constituent le groupes ethniques majoritaires. Cependant on y rencontre une minorité d'arabes et de Djerma. La Population est essentiellement sédentaire. Les nomades et les transhumants ne représentent qu'un faible pourcentage de la population.

Cette population est composée de 48% d'hommes et 52% de femmes.

### **3-12. Mouvements migratoires**

L'exode rural est un phénomène très développé dans la région de Tahoua .Il touche de manière saisonnière une frange assez importante de la population masculine. Il concerne particulièrement les jeunes. Le mouvement en dehors de l'arrondissement est lié au calendrier agricole. Les villages se vident de leurs bras valides juste après les travaux champêtres. Les pays d'accueil sont généralement la Libye et les Pays Côtiers de l'Afrique de l'Ouest.

## **IV Activités Economiques**

### **4.1. Le Système de Production**

#### **4.1.1 Le Système de Production Végétale.**

On distingue deux (2) types d'agriculture dans l'arrondissement l'agriculture pluviale et l'agriculture irriguée. L'agriculture pluviale se pratique de Mai, Juin à Septembre, Octobre pendant l'hivernage et dans toutes les zones. Elle est essentiellement faite du système céréalier basé sur la culture du mil associé dans la plupart des cas au niébé.

Les autres cultures sont : le Sorgho, l'arachide et le maïs .Ces deux dernières Cultures prennent de plus en plus de l'importance, tandis que le maïs tend à disparaître.

Les populations pratiquent également la culture de l'oseille, le sésame, le coton

- L'agriculture irriguée se pratique de Novembre à Mars et correspond à ce qu'on appelle communément la campagne de culture contre – saison .Elle se pratique aux alentours des mares et dans les sites irrigués. Les principales cultures pratiquées sont la laitue, le chou, l'oignon et la tomate

- La pauvreté de sols ;
- La dégradation de l'environnement liée aux facteurs climatiques et à la population (déboisement, feu de brousse, surpâturage) ;
- Les attaques parasitaires entraînant des dommages importants sur la production ;
- D'ordre socio-économique : Prix élevé des intrants ;
- D'ordre financier : manque de structures de financement de ce secteur depuis la liquidation de la CNCA.
- D'ordre organisationnel : faible formation et encadrement des agriculteurs depuis la dissolution de l' UNCC en 1984.

#### 4.1.1.a .Tableau d'Evaluation des Productions (mil, sorgho, niébé)

Spécification Année	Mil				Sorgho			Niébé	
	S (ha)	P (T)	R (hg/ha)	S	P	R	S	P	R
1996	920372	410726	446	343171	87985				
1997	758737	280504	370	217711	36643				
1998	878450	439751	501	245797	92819				
1999	883527	482335	478	319250	96504				
2000	921975	323925	351	374177	72379				
2001	889066	421873	475	370029	129432				

**S = superficie, P = Production, R = rendement, HA = Hectare, T = Tonne**

**KG = Kilogramme**

Les rendements varient selon les années et les superficies mises en valeur .Plus les superficies sont importantes plus les productions sont élevées. Les baisses de production des années antérieures à nos jours s'explique par la multiplication de la dégradation des terres cultivées d'où la nécessité de récupération des terres et leur mise en valeur pour combler le déficit.

#### 4-1-2. Système de Production Piscicole

La pêche est l'une des activités économiques de l'arrondissement, car elle procure des revenus non négligeables pour la communauté des Pêcheurs en particulier et Le reste de la population général. Elle est pratiquée par des pêcheurs professionnels au niveau des mares notamment celle de Tabalak, Birni Gaweye et Kéhéhé

### **4-1-3. Commerce et artisanat**

Ces deux secteurs restent encore informels. Dans le domaine du commerce, on rencontre des commerçants ambulants ou fixes, des produits et sous produits agricoles, pastoraux, sylvicoles et des produits manufacturés. Le petit commerce concerne beaucoup plus les femmes à faibles revenus que les hommes. Dans l'artisanat, on rencontre des acteurs très variés tels que : les forgerons, les cordonniers, les tailleurs etc...

Les principales contraintes résident dans le fait que ces secteurs sont encore informels et traditionnels limitant ainsi la maîtrise des activités et enfin la faible capacité d'autofinancement de la majeure partie de la population par insuffisance des capitaux propres.

## **V Présentation du Projet de développement rural de Tahoua (PDRT)**

### **5-1 Création du PDRT**

Le PDRT (Projet de Développement Rural de Tahoua) est né du projet productivité Tahoua.

Ce dernier a été créé en 1980 compte tenu des raisons suivantes =

- Le déficit alimentaire lié aux sécheresses répétées dans les années 1970 ;
- La volonté politique du gouvernement Nigérien pour la recherche de l'autosuffisance alimentaire ;
- L'intérêt manifesté par le gouvernement Allemand qui a diligenté une étude de faisabilité d'un projet dans la région de Tahoua. Il est situé dans la zone septentrionale. Le projet productivité n'a pas pu atteindre ses objectifs fixés à cause d'un certain nombre de problèmes : degré de dégradation assez poussé du potentiel de production dans la région, la non valorisation des ressources locales.
- Ainsi, le PDRT a été créé en 1988 pour pallier à ces insuffisances par l'intégration du volet de l'environnement.

### **5-2 Les objectifs**

L'objectif primordial du PDRT est l'exécution des activités tendant à freiner la dégradation des ressources naturelles (sol - eau - végétation) par :

- l'augmentation de la capacité de production à maîtriser des mesures anti érosives et la gestion de ressources naturelles ;
- la réalisation des mesures anti érosives en vue de : restaurer et protéger le potentiel de production agro sylvo pastoral, cela permettra de réalimenter les nappes phréatiques et protéger les eaux de surface (mares, cours d'eau de vallée), puis capitaliser les expériences sur l'approche gestion de terroir (GT) à tous les niveaux ;
- l'appui à la population dans l'élaboration de leurs plans GT et dans le suivi de leur exécution ;
- la formation et l'appui conseil aux organes GT pour leur fonctionnalité et la mise en application de modalités de gestion des ressources naturelles.

### **5-3 Evolution par phase du PDRT.**

#### **Phase I : 1988 –1991**

Objectifs : Les structures de développement dans l'arrondissement de Tahoua assurent de façon durable les bases de la production agricole.

#### **Phase II : 1991 – 1995**

Objectifs : Les conditions d'une auto développement dans l'arrondissement de Tahoua sont assurées de manière durable.

#### **Phase III : 1995 – 1999**

Objectifs : la population de la région du projet s'est organisée au sein de groupements villageois et elle réalise de sa propre initiative ou avec l'appui des organismes de développement de la région, des mesures destinées à sauvegarder ses conditions de vie de manière durable.

#### **Phase IV: 2000 – 2003**

La population rurale dans l'arrondissement de Tahoua réhabilite ses ressources en sol – eau et végétation, garantit leur exploitation durable et augmente la production agro – sylvo – pastorale.

## **5-4 Approche du PDRT**

Le PDRT a pour philosophie d'intervention la démarche gestion des terroirs option gestion des ressources naturelles basée sur une participation consciente, libre et volontaire des groupes cibles, à toutes les étapes du processus. Elle s'exécute à travers les étapes essentielles suivantes :

- conscientisation / sensibilisation / animation sur les limites de l'exploitation actuelle de ressources naturelles ;
- diagnostic participatif à l'aide des outils simples de la MARP ;
- planifications villageoises (plan d'aménagement du terroir, système de gestion des ressources naturelles) et documentation de ces plans ;
- réalisation (exécution des activités prévues dans les plans avec l'aide du projet notamment pour les mesures anti – érosives.

## **5-5 Localisation de Bakin Dabagui**

Le village de Bakin Dabagui est situé à 40 km au Sud de Tahoua. Il est limité à l'Ouest par le terroir de Mountheré à l'Est par celui de Faska, au Sud par celui de Badaguichiri et au Nord par le terroir de chocott. Bakin Dabagui relève du canton de Kalfou et comporte quatre (4) quartiers : Hakimawa, Konkomawa, Tounga mairamou et Zongon Assalah. Le terroir comporte une superficie de 1634,22 ha et possède une population estimée à 558 habitants (RGP 1980). Ces premiers occupants venaient de Bagga et Mogheur, on trouve aussi une dissidence Touarteg du groupement d'Agali qui habite le quartier Zongon Assalah.

Le village couvre des potentialités importantes de par sa position géographique, car les réseaux routiers et les marchés environnants favorisent les transactions commerciales au niveau des différents marchés : Badaguichiri – Bagga – Sammo – Founkaye. Cependant ces populations végètent dans un manque d'eau, car ne disposant d'aucun puits cimenté même une fontaine publique. Cette population mérite d'être aidée afin de trouver une solution durable réduisant ainsi la corvée des femmes et des enfants qui subissent les conséquences.

## **5-6 Localisation de Bagueye**

Le village de Bagueye est situé à 37 km au Sud de Tahoua. Il est limité à l'Est par le terroir de Kounkouzout, à l'Ouest par celui de Kalfou Rahi, au Sud par celui d'Alibou et au Nord par celui de Latchiwa.

Le village relève du canton de Kalfou et comporte trois grands quartiers : Bagueye Garba, Bagueye Tchédia, Bagueye Toudou. Le terroir couvre une superficie de 1524 ha et possède une population estimée à 2985 habitants (RGP 1980).

Sa population est en majorité Haoussa. Le village tire son nom à partir d'un arbre appelé « Bagueye ».

Le village couvre des potentialités de par sa position géographique, les réseaux routiers et les marchés environnants favorisent les transactions commerciales. Il s'agit des marchés de Tamaské, Alibou, Tabalak.

Cependant ces populations végètent dans un manque crucial d'eau lié surtout à la profondeur de la nappe phréatique et mérite d'être résolu afin de réduire la corvée des femmes et des enfants qui subissent les conséquences.

## **5-7 Localisation de Toukougout**

Le village de Toukougout est situé à 21 km au Nord Est de Tahoua. Il est limité à l'Est par le terroir de Tamaské, à l'Ouest par celui d'Akorji, au Sud par Inkari et au Nord par Ingoye. Le village relève du canton de Tahoua et comporte six quartiers: Hakimawa, Dakarawa, Gabass Binguiré, Bougou Mareda. Le terroir couvre une superficie de 1635 ha et possède une population estimée à 1424 habitants (RGP 1980). Cette population est d'origine Touareg d'où le nom de Toukougout qui signifie « Akoukou ». Le village couvre de potentialités de par sa position géographique, les réseaux routiers et les marchés environnants favorisent les transactions commerciales. Au niveau de. marchés suivants : Barmou – Tazer Affala et Tahoua.

Cependant ces populations végètent dans un manque crucial d'eau lié surtout à la profondeur de la nappe phréatique et mérite d'être résolu pour réduire les souffrances des populations.

## 5-8 Les facteurs externes

Au plan des facteurs externes on note la diversité des approches au niveau des modes de participation et les méthodes d'approche pour mobiliser les populations. La participation des populations peut revêtir plusieurs formes : investissement humain pour les travaux nécessitant une haute intensité de main d'œuvre, la fixation des dunes ou la construction des diguettes anti érosives, apport en matériaux locaux, à défaut une participation financière etc... On constate souvent que les études menées sur le terrain ont été sommaires. Cela ne permet pas la maîtrise des facteurs sociologiques et psychologiques qui sont déterminants dans la réalisation des tâches. Le plus souvent c'est l'intervention physique des populations qui est sollicitée. Un grand nombre de projets ne sollicitent les populations qu'au stade d'identifications des besoins et d'exécution des opérations. Peu des projets associent les populations dès le stade de la conception, au diagnostic villageois et aux phases d'évaluation et de suivi des opérations. La pratique du terrain relève également des divergences entre les agents de développement quant à la forme d'incitation pour une mobilisation massive des populations.

Certains projets privilégient la distribution gratuite des vivres, d'autres affectent les dons de vivres en échange de la participation des populations connue sous le nom de « Food For Work » (Nourriture Contre Travail). En un mot ces facteurs externes sont relatifs aux divergences constatées dans les approches utilisées par les projets de développement dans le cadre de leurs interventions. Cette diversité dans les approches a été citée au nombre des obstacles à la participations des populations par un expert du programme des Nations Unies pour l'alimentation (FAO) qui intervient sur un projet de gestion des terroirs dans le Sud Est du Niger « dans une même zone, pour des actions similaires comme la protection des cuvettes contre l'ensablement, plusieurs projets mobilisent des populations qui ont tendance à comparer les avantages de tel ou tel projet avant toute participation à une opération sur cette question, les avis sont très partagés au niveau des agents de développement

Certains estiment qu'on ne peut plus parler de participation volontaire lorsqu'il existe une contre partie, qu'elle soit nourriture ou en salaire. Pour d'autres, quelque en soit le degré de mobilisation des populations dans un domaine comme la gestion des terroirs (un travail extrêmement pénible dans les régions chroniquement déficitaires), l'apport en vivres est incontournable.

Les sites de projet s'expliquent essentiellement par l'existence d'une contre partie en espèce ou en vivres PAM. Certaines populations affirment qu'elles sont attirées beaucoup plus par l'existence d'infrastructures socioéconomiques (puits – forages, dispensaires, écoles etc) que par les travaux d'intérêt commun dans la gestion des terroirs.

### **5-9 Les facteurs internes**

Au plan des facteurs internes, la participation des populations reste tributaire d'une série d'obstacles socio – psychologiques et culturels au nombre desquels : le caractère autoritaire et centralisateur des comités de gestion de projets, les conflits internes à certaines communautés rurales.

Les conflits entre les cadres de terrain et autorités locales, le poids de la tradition, le statut particulier de certains acteurs privilégiés comme les jeunes et les femmes, les effets pervers de l'aide alimentaire, le problème de gestion et de formation des élus locaux, etc... Mais l'obstacle majeur est la rupture de confiance entre le monde rural et les pouvoirs publics. Dans tous les pays du Sahel, il existe un écart énorme entre le participationnisme théorique prôné au sommet et la dure réalité dans les villages.

Il y' a un écart important entre discours officiels et la volonté politique pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre d'un développement participatif.

L'écart est toujours croissant entre les discours officiels et le comportement des cadres et administrateurs du terroir chargés de l'exécution des programmes. Dans leur comportement de tous les jours, ces cadres et administrateurs entretiennent les conditions d'une rupture profonde avec les masses paysannes. Les populations rurales semblent convaincues que les technocrates du développement participatif ne s'occupent pas réellement de leur avenir. Pour toutes ces considérations le discours participatif ne peut favoriser une mobilisation et une participation effective des populations

## 6-1 Attribution du comité.

Le comité villageois de gestion de terroirs (CVGT) est l'organe qui fait le lien entre le village et tous les intervenants extérieurs en matière d'aménagement, de gestion de terroirs. C'est la seule structure villageoise habilitée à traiter les problèmes relatifs à la gestion et à l'aménagement du terroir. En un mot l'organe exécutif de l'OLGT (Organisation Locale de Gestion de Terroir)

Il est chargé entre autres de :

- Veiller au respect des principes directeurs et du concept gestion de terroir dont il est le gérant.
- Participer à la définition du schéma d'aménagement du terroir et à la planification locale
- Participer et coordonner la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement, plan d'aménagement et exécuter l'ensemble des contrats à la matérialisation du plan d'aménagement.
- Veiller à l'application des décisions prises en l'assemblée générale de gestion du terroir.
- Entretenir des relations avec les autres villages.
- Suivre et évaluer annuellement les actions programmées au niveau du plan d'aménagement.
- Rendre compte régulièrement aux villageois ou toute autre instance supérieure de l'exécution des tâches qui lui sont confiées et tout problème dépassant ses compétences. Ainsi, eu égard aux attributions dévolues plus haut le comité villageois de gestion de terroirs doit comporter un nombre de membres titulaires et quelques conseillers qui dépendra des relations du terroir.
- De la mise en place des CVGT (Comité Village de Gestion de terroirs)

Les membres du CVGT sont démocratiquement élus par l'assemblée générale du village après une large campagne de sensibilisation et d'information dans les villages.

Les membres sont élus pour une durée de trois (3) ans renouvelable conformément au règlement intérieur, car le plan villageois de développement est connu pour la même durée. En outre on considère que trois (3) ans constituant le délai raisonnable à ces membres du comité pour une bonne maîtrise de la démarche dans sa globalité. Toutefois si un membre du comité ne remplit pas bien ses fonctions, l'assemblée villageoise peut juger opportun de le relever dans tous les cas un statut et un règlement intérieur seront adoptés aux conditions

locales, où ils seront conçus. Ces documents serviront de base pour la démarche de reconnaissance de ces CVGT en tant qu'organisation par les Maires et les Sous-préfets. Les CVGT doivent être composés par des membres ne dépassant pas plus de dix (10) personnes, par souci d'efficacité dans l'exécution des tâches.

A titre d'exemple.

- 1- Président.
- 2- Secrétaire Général  
Secrétaire Général Adjoint
- 3- Chargé des actions CES/DRS
- 4- Chargé de l'élevage et de l'environnement
- 5- Chargé de la santé, l'action sociale, de l'éducation information
- 6- Chargé des questions des jeunes
  
- 7- Chargé des questions féminines.

## **6-2 Vulgarisation**

Des tournées d'information et de sensibilisation ont été intensifiées, pour mieux préparer les populations à la mise en place de structures de base. Elles ont aussi permis de clarifier le domaine d'intervention du projet, ainsi que les modalités de collaboration avec les populations concernées.

# **Troisième Partie**

Mise en Place et Fonctionnalité des Structures

## **7 Structures et objectifs**

### **7-1 L'Organisation Locale de Gestion de Terroirs (OLGT)**

Est une organisation paysanne comprend tous les villages comme membres.

Objectif : Elle est chargée d'élaborer le plan d'aménagement et la gestion des terroirs, dont l'exécution sera assurée par le CVGT.

### **7-2 Le Comité Villageois de Gestion de Terroirs (CVGT)**

C'est l'organe d'exécution des décisions de l'OLGT relatives à la gestion de terroir principalement dans le domaine de la gestion de ressources naturelles, gestion des conflits, gestion des finances, gestion des infrastructures, etc...

### **7-3 Le Comité de Conservation des Eaux (CCES)**

C'est un sous comité spécialisé du CVGT qui est chargé de suivi et d'exécution des mesures anti-érosives sur les sites collectifs (communautaires). Il est composé de trois (3) membres.

- Un Président
- Un Secrétaire
- Un représentant des femmes. Celles étant généralement majoritaires sur les sites. Sur chaque site un cahier de pointage est disponible pour relever les noms des participants aux travaux. Ce cahier est tenu par le secrétaire général. Ce comité gère les vivres fournis par le projet dans le cadre des activités. Quant à la distribution des vivres, elle est faite en fonction de la participation de chaque travailleur pour souci d'efficacité et motivation au travail.

### **7-4 Auto encadrement**

Il est défini dans la zone du PDRT, que toute personne ayant bénéficié des formations dans le cadre des activités de gestion des ressources naturelles doit les vulgariser.

Il collecte des données pour les évaluations, planification pour le suivi de sa prestation de performance.

L'auto encadreur est différent du pratiquant.

(Conception de la mise en place de l'auto encadrement PDRT)

- Conseiller et conscientiser les paysans sur le déséquilibre eau, sol, végétation ;
- Former les paysans (démonstration – sensibilisation)
- Suivi et évaluer les techniques
- Collecter les données
- Transmettre les données lors des sessions d'auto évaluation, planification
- Etre entrepreneur et prestataire d'une ou plusieurs activités.

L'auto encadrement a pour objectif de définir la collaboration entre le projet et le village en matière de formation technique, puis déterminer les responsabilités de chaque partie : projet population (auto encadrement, population bénéficiaire de prestations).

### **7-5 Le Comité de Gestion de Pâturage (CGP)**

C'est un démembrement du CVGT, il est responsable pour la gestion de pâturage sur les sites collectifs extensifs puis le pâturage restreint. Le comité est composé comme suit :

- 1 Berger
- 1 Gardien
- 1 Représentant du CES / DRS
- 1 Représentant du CVGT
- 1 Représentant des élèves transhumants
- 1 Représentant des femmes

Il a pour tâche principale de vérifier l'état des herbacés sur les sites pour déterminer les dates d'entrée et de sortie des animaux (en concertation avec le CVGT).

Il doit contrôler le respect des couloirs de passage et les limites des aires de pâturage.

- ✧ Informer les transhumants sur les règles de gestion et d'utilisation de pâturage dans le terroir, puis les sensibiliser en matière de gestion durable.
- ✧ Participer aux règlements des conflits, suite aux dégâts des animaux dans les champs en collaboration avec le chef du village.

## V Evaluation de la Fonctionnalité

Au niveau de Bakin Dabagui, il ressort de l'enquête menée que sur les (10) membres enquêtés tous ont des connaissances sur l'existence des structures dans le village.

Il faut souligner la prise de conscience d'appartenance à une structure commune chez les membres, et une parfaite connaissance des objectifs poursuivis.

Ainsi le CVGT est présenté comme un cadre de concertation, de solidarité, une structure dynamique qui œuvre à coordonner, gérer toutes les actions d'intérêt général et par la suite augmenter la production agro - sylvo - pastorale, puis la génération des retombés en vivres grâce à la pratique de « food for work ».

Le choix des membres est fait sur la base des compétences individuelles ou personnelles et du dévouement au travail. Ce qui explique le soutien de la population et la participation physique, matérielle et financière.

Toutes les personnes interrogées sont unanimes sur l'importance de l'intervention du projet à travers ses structures de base (CVGT), qui ont permis la maîtrise, l'application, le développement et la vulgarisation des techniques GT (tassa - demi-lune, banquettes, muni barrage, plantation, fixation, fumier, etc...).

On note une participation massive au principe gestion des terroirs. Beaucoup des réalisations ont été accomplis malgré le phénomène d'exode rural qui est important dans la région.

Ainsi les insuffisances ont été constatées et sont liées à l'insuffisance de la formation, de la sensibilisation, et de la cohésion sociale.

Cependant on note l'apparition du projet Sida dans le village.

En conclusion le village de Bakin Dabagui peut être cité en exemple parmi les villages d'intervention du PDRT, compte tenu de ce qui est dit précédemment sur la fonctionnalité des structures, mais aussi grâce aux activités menées dans le domaine des aménagements et de la gestion des terroirs.

Cela lui a valu le premier prix lors des compétitions organisées le 14 Février 2002 par le PDRT.

En conclusion, on peut dire que le comité fonctionne d'ou les résultats enregistrés lors de cette compétition, à l'issue de laquelle le village a gagné le 1<sup>er</sup> Prix.

Concernant le village de Bagueye, il ressort de l'enquête menée que les personnes interrogées reconnaissent les structures au niveau de leur village. Tous les membres enquêtés appartiennent à une ou plusieurs organisations. Ainsi toutes les (10) personnes interrogées connaissent les activités de la structure et les objectifs qu'elle poursuit.

Chacun connaît le poste qu'il occupe et conscient de son rôle. Ils reconnaissent avoir des bonnes relations avec le chef du village dans l'exercice de leur mission. Selon eux, tout le monde doit participer au développement de leur village. On note une participation massive des populations aux assemblées générales, qu'aux activités sur les sites collectifs ; ils reconnaissent aussi avoir des bons rapports avec les villages voisins surtout dans les échanges d'expérience et d'entre aide. Les personnes interrogées reconnaissent avoir reçu la formation sur leurs rôles et attributions dans la langue du milieu (Haoussa). Ils ont relevé comme contrainte majeure au fonctionnement du CVGT, la mobilité des membres liés à l'exode rural et à la cohésion sociale. Ainsi les solutions envisagées pour améliorer la fonctionnalité des structures (CVGT) sur les (10) membres enquêtés trois (3) pensent qu'il faut freiner l'exode rural à travers des activités génératrices de revenus (AGR), sept (7) pensent qu'il faut mettre l'accent sur le renforcement de la cohésion sociale.

Au vu de tous ces résultats on peut présager une bonne prise en charge des activités du comité (CVGT) après le désengagement du projet.

Au niveau du village de Takoukout, il ressort de l'enquête menée que toutes les personnes interrogées reconnaissent l'existence des structures au niveau de leur village. Tous les membres enquêtés reconnaissent aussi qu'ils appartiennent à la même structure (CVGT) dont ils connaissent les objectifs et les activités menées. En plus de leur adhésion au principe gestion de terroir, tous reconnaissent l'activité de la formation reçue sur leurs rôles et attributions, ainsi que la maîtrise, l'application, le développement et la vulgarisation des techniques GT (tassa – demi-lune - muni barrage – banquette – plantation – fixation - fu.nier etc). Il faut noter que le choix des membres a été fait en fonction de leur compétence et de leur intégrité morale.

Il faut souligner aussi que malgré la formation reçue sur les rôles et attributions, ainsi que sur les techniques GT (Gestion de Terre) des insuffisances ont été constatées, et sont surtout liées :

- à la non maîtrise du phénomène de l'exode rural ;
- à l'insuffisance de la formation des membres ;
- à la fragilité des relations entre les membres ;
- aux besoins de la sensibilisation ;

Au vu de ces résultats nous pouvons dire que le CVGT de Takoukout laisse présager un besoin en formation et sensibilisation surtout dans le cadre des rapports entre les membres qui sous tendent le bon fonctionnement du comité (CVGT) malgré que le village a occupé la troisième (3<sup>ème</sup>) place lors des compétitions organisées par le PDRT le 14 Février 2002.

Au vu de tous ces résultats il ressort que toutes les personnes interrogées c'est-à-dire 100% ont cité le CVGT traduisant ainsi son importance par rapport aux autres structures ou organisations. Selon les réponses recueillies, il semble que la population a une réponse claire du rôle du CVGT. Selon eux le CVGT a pour rôle:

- Veiller au respect des principes directeurs et du concept gestion de terroirs dont il est le garant;
- Participer à la définition du schéma d'aménagement du terroir et à la planification locale ;
- Mobiliser les ressources internes et externes ;
- Veiller à l'application des décisions prises en assemblée générale de gestion de terroirs ;
- Participer et coordonner la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement et exécuter l'ensemble des contrats concourants à la matérialisation du plan d'aménagement ;
- Responsabiliser les populations pour se prendre en charge ;
- Les rencontres périodiques pour rendre compte régulièrement aux villageois ou toute autre instance supérieure de l'exécution des tâches qui lui sont confiées.
- Superviser les activités de l'aménagement et de gestion opérée sur les sites collectifs individuels ;
- Traiter de toutes actions entrant dans le cadre du développement de terroir. Mieux la population connaît les membres du CVGT.

Ainsi on retrouve à travers les activités les plus mentionnées par la population, celle du CVGT.

Cependant la date de mise en place est très variée.

Date de mise en place	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans
Nombre répondant	1	1	1	2	2	3
100 %	10	10	10	20	20	30

**Tableau N°1: date de la mise en place du CVGT.**

- Depuis sa mise en place : il n'y a pas eu de renouvellement
- Ainsi on peut dire que la compréhension et la mission du CVGT est enracinée dans l'esprit des populations.

Structures	Samaria	AFN	CVGT	Coop	AS. / PE
Nombre répondant	2	6	10	4	2
100 %	20	60	100	40	20

**Tableau N°2 : Implantation des structures ou organisations paysannes**

Quant au rapport entre le fonctionnement des CVGT et celui des autres structures sur les dix personnes enquêtées (7) ont apprécié le fonctionnement du CVGT à celui de toutes autres structures existantes dans la zone, car selon elles le CVGT apporte des réponses à leurs préoccupations.

Concernant ces avantages ils sont multiples et variés et vont de la plantation d'arbres à l'application des autres techniques GT. A la responsabilisation des populations et entre autre. Ces personnes interrogées expliquent le fonctionnement de la structure (CVGT) à travers la tenue des réunions périodiques et la supervision des activités menées sur les sites collectifs puis la prise en compte de tous les aspects de développement.

Au niveau du village de Bagueye, il ressort de l'enquête menée que toutes les personnes enquêtées reconnaissent l'existence des structures dans le village.

Il s'agit entre autres : Samaria, Coopérative des parents d'élèves, association islamique, CVGT, etc. Il faut aussi souligner l'appartenance à une structure comme chez les personnes interrogées qui ont une parfaite maîtrise des objectifs poursuivis par le CVGT.

Selon eux le CVGT a pour rôle :

- Veiller au respect des principes directeurs et du concept gestion des terroirs dont il est le garant ;
- Participer à la définition de schéma d'aménagement du terroir et à la planification locale ;
- Mobiliser les ressources internes et externes ;
- Veiller à l'application de décisions prises en assemblée générale de gestion de terroirs ;
- participer et coordonner la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement et exécuter l'ensemble des contrats concourant à la matérialisation du plan d'aménagement ;
- responsabiliser les populations pour se prendre en charge ;

Ainsi on trouve à travers les activités réalisées par la population celles du CVGT.

- les rencontres périodiques pour rendre compte régulièrement aux villageois ou à l'OLGT de l'exécution des tâches qui lui sont confiées ;
- superviser les activités d'aménagement et de gestion opérées sur les sites collectifs et individuels ;
- traiter de toutes actions entrants dans le cadre du développement du terroir. Mieux la population connaît les membres du CVGT.

Cependant la date de mise en place reste très variée.

Date de mise en place	4 ans	5 ans	8 ans	2 ans	3 ans	4 ans
Nombre répondant	4	1	2	1	1	1
%	40	10	20	10	10	10

**Tableau N°3 date de la mise en place du CVGT**

- depuis sa mise en place, il n'y a pas eu de renouvellement.
- Ainsi on peut dire que la compréhension et la mission du CVGT sont ancrées dans l'esprit des populations ou elles manifestent un manque d'intérêt.

Structures	Samaria	AFN	CVGT	Coopératives
Nombre répondant	2	8	10	5
%	20	80	100	50

**Tableau N°4: Implantation des organisations paysannes.**

Quant au fonctionnement des CVGT et celui des autres structures, selon les personnes interrogées qui apprécient mieux le fonctionnement de CVGT à celui des autres structures, parce que le CVGT répond mieux aux préoccupations des populations, présentant ainsi des avantages multiples et variés.

Ainsi le fonctionnement de CVGT peut s'expliquer par la tenue régulière des réunions et la supervision des activités menées sur les sites collectifs.

En conclusion on peut dire que le comité de gestion de terroir fonctionne normalement y égard aux résultats escomptés lors des compétitions organisées par le PDRT le 14 Février 2002. A l'issue de laquelle le village a occupé le deuxième rang.

Les modalités des compétitions étaient liées aux meilleurs planteurs d'arbres, en un mot la mise en application d'un plan d'aménagement et des techniques GT.

Au niveau du village de Takoukout, il ressort que toutes les personnes enquêtées c'est-à-dire 100 % ont cité le CVGT, ce qui peut expliquer son importance par rapport aux autres organisations.

A travers les réponses recueillies, il semble que la population a une idée claire du rôle du CVGT. Selon elles, le CVGT a pour rôle:

- veiller au respect des principes directeurs et du concept gestion des terroirs;
- participer à la définition de schéma d'aménagement du terroir et de la planification locale ;
- veiller à l'application des décisions prises en assemblée générale de gestion de terroirs ;
- responsabiliser les populations pour se prendre en charge ;

Ainsi on constate que les activités les plus mentionnées par la population sont celles de CVGT.

- traiter de toutes les actions entrant dans le cadre du développement du terroir. Mieux encore la population connaît les membres de CVGT. Cependant la date de mise en place est variée.

Date de mise en place	2 ans	1 ans	4 ans	3 ans	5 ans	6 ans
Répondants	5	1	1	1	1	1
%	50	10	10	10	10	10

**Tableau N°5 : date de la mise en place du comité (CVGT).**

Depuis sa mise en place le CVGT n'a jamais été renouvelé.

Cela prouve que la compréhension et la mission du CVGT n'est pas comprise par les populations. Parce que le règlement intérieur détermine la durée d'activités d'un bureau et prévoit le renouvellement même si les mêmes membres seront reconduits.

Structures	Samaria	AFN	CVGT	Coopératives	Ass. / Parents d'Elèves
Nombre répondant	2	4	10	3	1
%	20	40	100	30	10

#### **Tableau N°6 : Implantation des organisations paysannes.**

Quant aux rapports entre le fonctionnement de CVGT et celui des autres structures, il semble que le CVGT fonctionne mieux que les autres organisations existantes dans le milieu.

Cela se traduit par leur prise en compte des préoccupations des populations.

Le fonctionnement des CVGT peut s'expliquer par les rencontres périodiques des membres du comité. On peut aussi expliquer le fonctionnement du CVGT à travers les résultats enregistrés lors des compétitions organisées par le PDRT le 14 Février 2002 à l'issue desquelles le village a gagné le troisième prix.

### **5-1 Evolution du fonctionnement des CVGT**

#### **. Problématique de l'entretien des biens communautaires**

Tous les biens communautaires propres au village et ceux fournis par les intervenants extérieurs jouissent d'un bon entretien et d'une bonne gestion de la part de l'ensemble des CVGT. Toute la population a pris conscience de l'appartenance à la communauté.

Cela est dû à une intense sensibilisation menée par les différents intervenants ;

#### **. Perception de la population sur les structures d'appui et la gestion des biens**

communautaires : la transparence dans la gestion des différents comités se traduit par la confiance qu'a la population vis-à-vis des responsables des différentes structures d'appui.

Pour toutes décisions relatives à la gestion des biens communautaires, des assemblées générales sont convoquées. C'est ainsi qu'aucun cas de détournement au profit d'un individu ou d'un groupement n'est enregistré. La prise en compte de toutes les sensibilités (genre, âge, religion, profession, etc) et la bonne répartition dans les quartiers lors des choix des membres de différentes structures d'appui rassurent beaucoup la population quant à sa représentativité.

## **5-2 Evolution des activités des CVGT dans les villages**

L'un des problèmes qui rendent difficile la bonne marche des activités dans le village est l'absence de cohésion sociale qui règne souvent entre les populations venues des différents horizons, tout comme le manque de transparence dans la gestion des affaires ou biens publics. En effet la mobilité des membres (exode rural) ; l'analphabétisme chronique, dans certains villages (Bagueye – Bakin Dabagui) ne favorise pas un bon fonctionnement des structures. On remarque aussi que les femmes sont présentes aux activités des comités, 30 % des membres des CVGT sont des femmes.

Les causes peuvent être liées à leur taux élevé dans la région 52,53 % de la population, la mobilité des hommes et surtout à leur sens d'organisation au niveau de la famille et dans toutes organisations sociales.

## **5-3 Les Fonctionnalités des CVGT**

Les enquêtes menées à l'aide d'un questionnaire destiné aux membres de CVGT, à la population ainsi qu'à certains responsables chargés d'animer ou de superviser les structures ; font ressortir que les conflits de partage des biens du projet entre les membres des deux principales structures entravent la bonne marche des CVGT et surtout l'harmonisation des activités de ce comité avec celles du comité CES / DRS.

A travers toujours la même source il se dégage que : la mobilité (exode rural) des populations d'une manière générale et celui des membres de CVGT constitue un frein ou obstacle au fonctionnement des structures.

A cela s'ajoute :

- l'insuffisance de la formation des membres sur leurs rôles et attributions
- la démotivation des membres contribue à rendre peu fonctionnel les CVGT
- la mauvaise répartition ou l'inégalité constatée dans l'attribution des postes ;
- et surtout le manque d'un cadre adéquat permettant d'assurer le minimum vital des membres ;
- le site doit régénérer des ressources nécessaires pour sa viabilité ; par contre il est nécessaire de prendre en compte certains atouts importants qui font la force des structures (CVGT) ;
- la reconnaissance juridique de l'OLGT ;
- dynamisme interne
- création d'un cadre d'intérêt à travers une activité stimulante ;

- la pérennité réside dans le développement des capacités des paysans identifiés dévoués et travailleurs à travers les techniques et outils pédagogiques appropriés.

Besoin en formation en restructuration et propositions d'amélioration.

Malgré que, quelques besoins en formation et en restructuration sont identifiés :

Pour les autorités coutumières et personnes ressources : la dotation en notions administratives, juridiques et démocratiques s'avèrent indispensables. Des modules tels que : code forestiers, code rural, la loi sur les associations, etc peuvent être dispensés.

Pour les structures de gestion, bien que le village soit doté d'un nombre appréciable d'alphabétisés, un programme d'alphabétisation fonctionnelle peut renforcer les connaissances de ses structures.

Une formation en gestion sera toujours un atout.

Pour les structures d'auto encadrement, les séances de recyclage peuvent être toujours dispensées. Pour les pratiquants et les bénéficiaires, il sera souhaitable qu'une sensibilisation soit menée pour la création des fonds villageois ravitaillés par les ressources internes (amandes, prélèvement sur les manifestations ou cérémonies, cotisations, vente de paille prélevées des sites collectifs). Pour l'organe CVGT des notions administratives, politiques, juridiques et démocratiques peuvent lui être enseignées.

#### **5-4 Problème du cumul de fonction**

La crainte majeure réside dans le manque d'informations données par les participants, malgré leur désir de vouloir cacher cette difficulté. Cette contrainte peut aussi se manifester dans l'accomplissement des tâches dans la mesure où le membre peut être sollicité par deux organisations différentes et à la même période ou en même temps. Dans ce cas on se rend à l'évidence que cela pouvait constituer une entorse à la bonne marche du comité.

#### **5-5 De la mise en place des CVGT**

Toujours dans le cadre de l'enquête (questionnaire destiné à la population et aux membres (60) à raison de vingt (20) par village.

A ce niveau selon les personnes interrogées la phase de sensibilisation, formation, conscientisation s'est bien passée. Il ressort que les membres sont démocratiquement élus selon eux parce qu'ils ont été proposés et acceptés par la population dont 60 % ont accepté par honneur et non par conviction ou motivation, car c'est un privilège pour eux malgré que ce mode de désignation n'était pas de nature à favoriser l'efficacité de l'entreprise ou

organisation paysanne, surtout que les besoins ne sont pas clairement exprimés par ces membres proposés.

Apports des CVGT dans les réalisations des tâches et leurs contraintes.

La principale activité retenue par les membres a été leur participation à la construction des hangars là où cela a été possible. La coordination et la supervision des actions dans le cadre de GT (Gestion de Terroir). Ils contribuent souvent à la réfection des classes, réparation des pistes, au fonçage de puits, réunions, formations, informations, mobilisation, communication.

Quant aux contraintes elles sont surtout liées à :

- La mobilité des membres (exode rural) ;
- La démobilisation liée au manque d'appui supplémentaire aux membres leur permettant d'assurer le minimum vital en vue de mieux participer à la restauration du terroir concerné ;
- L'insuffisance de la formation des membres.

### ***5-6 La perception sur la fonctionnalité des CVGT***

Du côté des membres, de la population et des responsables du projet enquêtés :

- Il ressort de l'insuffisance de la formation sur leurs rôles et attributions ;
- Il y a souvent une disparité au niveau des membres qui n'ont pas le même niveau de compréhension ;
- Le retrait progressif doit être préparé et mieux soutenu car certains pensent qu'il est brusque
- Il faudrait aussi que les sites régénèrent des ressources nécessaires pour sa validité.

### ***5-7 Proposition d'amélioration de la fonctionnalité des CVGT selon les membres et la population***

A travers le questionnaire élaboré à l'intention des membres des CVGT et des populations des villages enquêtés, ainsi qu'au niveau du guide d'entretien, il ressort ce qui suit :

- au niveau du PDRT, le principe est que chaque fois qu'il a des analyses qui sont en cours (évaluation et replanification) ;
- il faut un cadre juridique dans lequel les organisations doivent évoluer: protocole de collaboration ;
- écarter les disparités au niveau des membres qui n'ont pas le même niveau de compréhension ;

- l'unité d'appui à la planification villageoise prépare les villageois, mais pas que ses actions soient beaucoup plus efficaces, il faudrait poser des actes concrets, c'est-à-dire stimuler les populations afin d'adhérer aux actions envisagées ;
- il y a aussi le niveau d'honneur lié à la responsabilité ;
- il faudrait aussi que les sites régénèrent des ressources nécessaires pour sa viabilité ;
- la pérennité réside dans le développement des capacités des paysans identifiés, dévoués et travailleurs à travers des techniques et outils pédagogiques appropriés ;
- réduire l'inapplication des chefs de village dans la prise de décision et l'orientation des activités du projet ;
- respecter la logique de l'organisation du village en quartier pour les séances de sensibilisation.

## **6. Suggestions Recommandations Générales**

Après analyse de la situation relative au fonctionnement des CVGT, les alternatives que nous suggérons au plan général sont les suivantes :

- Refondre les CES / DRT, le CVGT précédemment connus.

Tous les habitants du terroir seront considérés comme membres du CVGT et un bureau sera mis en place au sein de la population. L'effectif de membres peut s'élever à (7) membres au maximum.

A titre d'exemple des postes suivants peuvent être retenus :

1. Président
2. Secrétaire Général
3. Chargé des actions CES / DRT
4. Chargé de l'élevage et de l'environnement
5. Chargé de la santé, de l'action sociale, de l'éducation et de formation
6. Chargé des questions des jeunes
7. Chargé des questions féminines

Chacun des membres peut être secondé par un adjoint ou que des désignations intermédiaires peuvent être opérées au sein du même bureau. Après un travail préparatoire à travers des sessions de sensibilisation, l'élection du bureau se fera de manière beaucoup plus démocratique avec si nécessaire l'appui des personnes responsables ou encadreurs du projet.

Leur présence n'a d'objectif que celui de mener à bien le choix des membres, tout en gardant leur neutralité. Les membres du bureau seront des personnes intéressées par les actions du projet. La mise en place du bureau s'accompagnera de l'élaboration d'un règlement intérieur et des statuts propres ; pour chacun des villages.

On peut se référer à la loi portant régime des coopératives rurales promulguée selon l'ordonnance N° 96 – 06 / PRN / MAG / EL du 9 Novembre 1996 et du décret d'application N° 96 – 430 / PRN / MAG / EL du 9 Novembre 1996.

L'initiative d'une caisse villageoise peut accompagner de la mise en place du bureau et tout adhérent à la caisse dégagera une part sociale, les fonds générés pouvant servir de base à la création d'une activité régénératrice de revenus. Le projet peut apporter un appui technique en matière de gestion de fonds.

- choisir les auto encadreurs parmi les membres du CVGT c'est-à-dire toute la population selon une répartition par sous groupes ; quartiers ou groupes de métiers de manière à contourner les problèmes de cohésion sociale qui empêchent certains pratiquants à s'adresser aux auto encadreurs et inversement.

Dans l'identification des auto - encadreurs, il faut tenir compte du dévouement et de l'ardeur au travail des personnes.

- les problèmes de cohésion sociale ont une grande part dans la situation de difficultés de fonctionnement de certains CVGT. Dès lors et comme pour les précédents villages, ceux à problèmes de cohésion sociale peuvent faire l'objet d'études sociologiques préalables afin de réduire les risques liés des facteurs sociaux dans l'orientation des activités et le fonctionnement des comités.
- Les propositions spécifiques faites à certains villages peuvent être retenues à cause de la particularité des données fournies par la situation de leur CVGT.
- Il convient de retenir que :

La « dynamique des groupes » a deux sens :

- L'étude des phénomènes spécifiques des petits groupes et l'ensemble des lois qui les régissent...
  - C'est aussi l'utilisation des petits groupes, pour agir sur les personnes et les changer.
- Ces deux sens (connaissance, action) sont particulièrement liés. C'est en étudiant les processus de changement d'opinion aussi bien qu'en étudiant les « climats expérimentaux » Kurt Lewin avait été amené à jeter les bases de la dynamique des groupes. C'est donc dès l'origine que furent liés les deux aspects de la dynamique des groupes aussi bien ailleurs pour Lewin que pour Moreno.

Quant à la dimension Action de la nouvelle science ne se développa cependant qu'avec la découverte de la valeur d'autoformation des groupes restreints, c'est à dire la possibilité d'utiliser le groupe comme agent de changement. Cette découverte est liée à l'histoire du groupe de travail. C'est d'elle que découlent les applications pédagogiques et thérapeutiques.

- S'agissant de l'Action du groupe sur les participants : Modification des personnes par la participation à des groupes.

Ce phénomène était déjà connu et utilisé avant la découverte du groupe de travail en 1946. A ce niveau la valeur thérapeutique de la participation à des groupes était signalée dès les premières années du xx siècle. Moreno a insisté très tôt, de son côté, sur la valeur thérapeutique des jeux de rôles. Ainsi des conséquences pédagogiques en avaient été tirées par Kurt Lewin avec la mise au point de la méthode des cas (séminaire la méthode des cas) utilisant la réunion - discussion en petits groupes. Dans cette méthode, la recherche en commun de la problématique du « cas » par l'effet de la participation et des interactions, aboutissait non seulement à une meilleure acquisition de connaissances, mais aussi à une modification des attitudes personnelles chez les participants, dans le sens d'une plus grande objectivité et d'une meilleure socialisation (accroissement de la capacité de communiquer et de coopérer avec autrui).

Dans les jeux de rôles et le psychodrame (groupes d'expression), le changement personnel dans le sens d'une plus grande adaptation, était aussi obtenu par la dissolution des attitudes personnelles chroniques ou stéréotypées, liées à une fausse perception de soi, d'autrui et des relations interpersonnelles... et par le développement, à leur place, d'une spontanéité nouvelle. La spontanéité, au sens de Moreno, est essentiellement la possibilité d'inventer et de jouer le rôle ajusté ou adapté aux situations qui surgissent, et cela grâce, d'une part à une perception juste de ces situations et, d'autre part, à la possibilité de changer de rôle, donc de trouver l'attitude de réponse originale pour affronter et résoudre chaque situation dans sa singularité. Il apparut aux animateurs qu'ils avaient découvert fortuitement un puissant moyen de formation et de changement, que l'on peut formuler ainsi : les membres d'un groupe, lorsqu'ils sont confrontés objectivement avec des données concernant leur propre comportement et ses effets, et lorsqu'ils participent d'une manière non défensive à une réflexion commune sur ces données, peuvent compléter très significativement leur formation sur la connaissance de soi, sur les attitudes de réponse des autres à leur égard, sur le comportement du groupe et le développement des groupes en général.

- Action dans les relations d'une enseignante et de ses élèves.

En réponse à une lettre où on lui demandait quels étaient pour elle les résultats du groupe de rencontre auquel elle avait participé quelques mois plus tôt ? Elle écrit « Vous me demandez ce qui m'est arrivé... c'est très simple, quelqu'un m'est arrivé, mon moi intérieur ».

J'ai écouté et j'ai entendu, et j'entends encore des choses auxquelles je ne prêtai aucune attention auparavant... et j'adore ça. Les résultats ?

En définitive je ne veux pas que l'on se méprenne sur le fond de ma pensée dans ces exemples. Ce sont des choses qui n'arrivent pas à toutes les mères, à tous les couples ou à tous les enseignants. Mais le fait que ces choses arrivent fréquemment donne à la rencontre de groupe le caractère d'une expérience interpersonnelle vraiment passionnante et convaincante. Cette expérience peut aider les gens à être spontanés, à se mettre en colère, à aimer et à être sensible à la vie. En résumé, l'expérience du groupe de rencontre peut aider les gens à devenir réellement humains dans leurs relations mutuelles.

- Action sur l'organisation

Il faut reconnaître que les expériences de groupe de rencontre et l'instauration d'un climat de groupe de rencontre dans une institution peuvent indubitablement entraîner un changement très constructif, mais ces expériences peuvent également créer une division aigüe entre les membres de l'institution, être un élément d'inquiétude. Pour la communauté, effrayer profondément ceux qui sont du côté de la tradition, et donc soulever la question de savoir s'il s'agit bien d'un changement constructif ou plutôt d'un désastre. Toutefois, le groupe qui devrait le plus nous être à cœur, le groupe de ceux qui utilisent l'école, a trouvé à une majorité écrasante, qu'ils avaient fait l'expérience d'un apprentissage qui les délivrait, qui libérait en eux des énergies, qui les vivifiait eux-mêmes, qui les entraînait à s'engager plus personnellement et à se sentir plus pleinement responsables d'eux-mêmes. Evidemment le changement aurait pu se produire plus lentement et avec moins de souffrance ; certaines fautes commises auraient pu être évitées, par exemple en insistant plus sur le contrôle de l'expérience après le groupe. Néanmoins, le résultat semble positif. Une communication franche et sincère des sentiments ainsi que des pensées ; la reconnaissance de l'égalité fondamentale des membres, des encadreurs et de l'administration en tant que personne ; la rencontre des uns et des autres pour résoudre les problèmes réels de l'institution, tout cela entraîne un changement réel et probablement irréversible.

Le choix de ce sujet à contre verse de changement au sein d'une organisation, c'est en partie pour montrer la puissance de l'esprit de confiance engendré dans le groupe de rencontre. L'expérience vécue dans un groupe de rencontre peut mettre en mouvement des changements profonds à l'intérieur de l'individu et dans son comportement, mais également dans toute une série de relations humaines, comme ainsi dans les structures et la politique générale d'une organisation.

## Conclusion

Il convient en terminant cet exposé de relativiser nos propos.

En effet, ce texte, par endroit, prend l'allure d'un réquisitoire à l'endroit de tous les projets qui ont opté pour l'approche participative. Nous devons reconnaître que dans beaucoup d'endroits, sur les sites de projets de gestion de terroirs que nous avons pu visiter dans l'Ader.

Cependant on rencontre des Associations paysannes très motivées et une réelle mobilisation des populations.

Cela dénote de degré élevé d'engagement et un dynamisme des cadres techniques chargés de la mise en place des opérations. C'est également le lieu de reconnaître que, dans le domaine de la formation, de l'appui institutionnel, la documentation au développement à la base et la participation paysanne.

Certaines institutions comme le PDRT qui fait un travail remarquable. L'objectif visé en abordant ce sujet controversé et de montrer que le discours théorique sur le développement participatif, en dépit des milliards engloutis dans les projets, a dans beaucoup de cas, ou peu d'impacts sur le terrain. Il n'a pas pu introduire une démocratie participative en milieu rural.

Le discours participatif sert d'instrument pour les acteurs, pour les partenaires n'ayant pas les mêmes motivations; pouvoirs publics utilisant les organisations paysannes à des fins politiques, ONG utilisant ce discours pour susciter des sources de financement, bailleur de fonds soucieux de justifier leur présence sur le terrain, leaders d'opinion et autorités locales qui récupèrent à leurs profits les retombées positives des projets, populations rurales confrontées à la misère quotidienne. Dans ce contexte, aucune adhésion volontaire et massive des populations ne peut être garantie.

Il ne servira à rien de conserver de: schémas théoriques, sous forme de modèle participatif. Comme par le passé, ces schémas se heurtent sur le terrain à des obstacles psychologiques quelle que soit par ailleurs la pertinence du modèle théorique. Il y'a lieu de redéfinir les rôles des différents acteurs, partenaires ayant comme objectif prioritaires :

- Une réelle volonté politique de décentralisation, des organes de décision et de gestion des programmes destinés aux populations ;
- Une réelle volonté de transfert de compétence dans un souci d'octroyer une véritable autonomie aux organisations paysannes ;

- Une réelle volonté politique de remise en cause des privilèges exorbitants réservés dans les projets aux partenaires extérieurs (experts, cadres, consultants, responsables des projets etc...)

Ce n'est seulement et seulement alors, la politique technique sur le développement à la base et la participation pourra prétendre favoriser une mobilisation massive et un engagement volontaire des communautés villageoises.

## Bibliographie

1. Alpha Grade Boureima, CHALARE Abdoulaye, Issa Aboubacar ; Développement à la base et participation au Sahel ;
2. Boubacar Garba, Etude sur la fonctionnalité des Comités Villageois de Gestion des Terroirs en zone d'intervention du PDRT 1977 ;
3. Boubacar Garba et Nouhou Bakoye, Evaluation du niveau de développement des villages à retrait progressif zone d'intervention du PDRT ; cas de Tchinkaka et de Jaja, Octobre 1999 ;
4. Muchelli Roger, Le travail en équipe formation permanente en sciences humaines ; les éditions ESF Paris 1978 ;
5. Pascal Payet, Modalités de mise en place de la fonctionnalité des comités villageois de gestion de terroirs au PDRT 1994 ;
6. Muchelli Roger, la communication et réseaux de communication, les éditions ESF Paris 1978, 4eme édition revue et mise en jour.
7. Service d'Arrondissement du Plan de Tahoua, monographie de l'Arrondissement de Tahoua, Tahoua Août 1998.
8. Mesures Anti – Erosives, gestion durable des ressources naturelles les leçons tirées du savoir des Paysans de l'Ader, Niamey ;
9. Communication du directeur de l'UNCC par intérim in Séminaire National sur les structures d'intervention en milieu rural P78 ;
10. Ministre de l'Economie Rurale, Commissariat Général au développement, augmentation des ressources agricoles des arrondissements de Mirriah, Magaria, Matameye, Juillet 1971.

# **Annexes**

## **Guide d'Entretien Adressé aux Responsables du Projet**

- 1) Quelles sont vos attributions au niveau du Parti ?
- 2) Quels sont vos objectifs ?
- 3) Quels sont les types d'organisations mises en place pour le PDRT dans ses villages d'intervention ?
- 4) Comment fonctionnent-elles ?
- 5) Quelles sont leurs forces et faiblesses ?
- 6) Qu'en pensez-vous du mode de mise en place de ces organisations ?
  - a. avantages ?
  - b. inconvénients ?
- 7) Comment s'opère la mise en place du comité de gestion ?
- 8) Quels sont les critères de choix des membres du comité de gestion ?
- 9) Quels sont les critères d'évaluation du fonctionnement de ces comités ?
- 10) Quels sont les conflits enregistrés au sein des comités ou dans leur mise en place ?

## Questionnaire destiné aux membres du CVGT

1. Existe-t-il des organisations au niveau de votre village ?
2. Depuis quand cette structure est-elle mise en place ?
3. Appartenez-vous à une organisation ?
4. Quel poste occupez-vous ?
5. Comment avez-vous été nommé ? Par élection ou désignation ?
6. Quelle est la composition du comité ?
7. Avez-vous des contacts avec les autres membres du comité ?
8. Avez-vous initié des activités d'intérêt collectif ?
9. Avez-vous le soutien de la population ? Quel type de soutien ?
10. Avez-vous des relations avec les comités de village voisins dans le cadre de la gestion de terroirs ?
11. Le PDRT vous assiste-t-il dans vos activités ? Comment ?
12. Quels sont vos rapports avec l'encadrement du PDRT ?
13. Avez-vous bénéficié de la formation ? Comment s'effectue-t-elle ?
14. Quelles sont les contraintes liées au fonctionnement du CVGT ?
15. Quelles perspectives envisagez-vous pour améliorer le fonctionnement des CVGT ?

## Questionnaire Destiné à la Population

1. Existe-t-il des organisations au niveau de votre village ?

Oui ou Non ?

- Si oui lesquelles ?
- Si non pourquoi ?

2. Qu'est ce quelles mènent comme activités ? Citez-les ?

3. Quels sont les acteurs chargés d'animer la structure ?

4. Etes-vous satisfait des actions entreprises par le comité ?

Oui ou Non ?

5. Qu'en pensez-vous de la manière dont les activités sont menées ?

6. Quels sont vos rapports avec le comité ?

- Bons ;
- Passables ;
- Mauvais ;

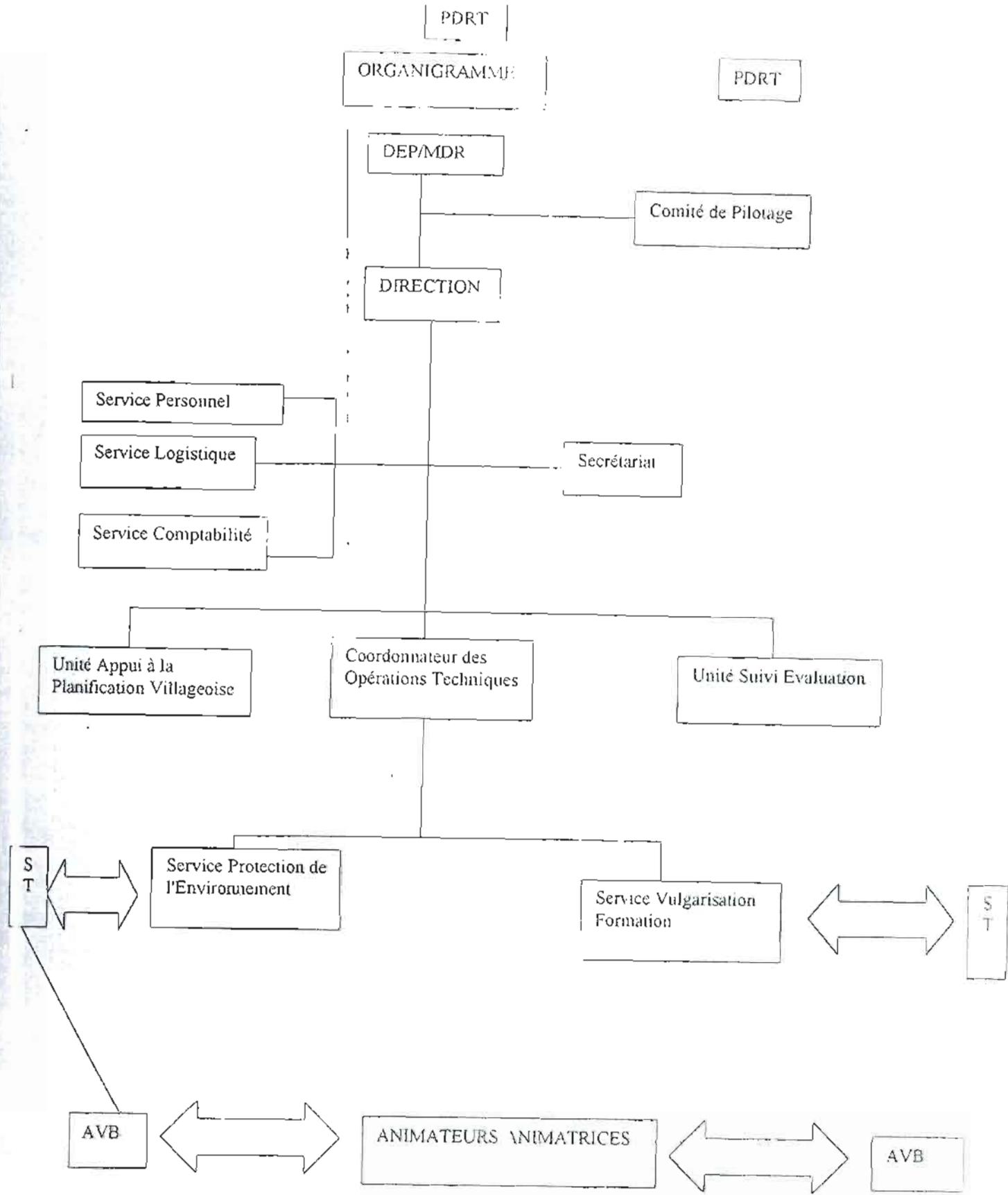
7. Qu'en pensez-vous du fonctionnement des autres structures non issues du PDRT ?

8. Quel rapport y a-t-il entre leur fonctionnement et celui des autres comités ?

9. Y a-t-il un changement lié à la mise en place du Comité Villageois de Gestion de Terroirs (CVGT) dans le cadre de la gestion de terroirs ? Oui ou Non ?

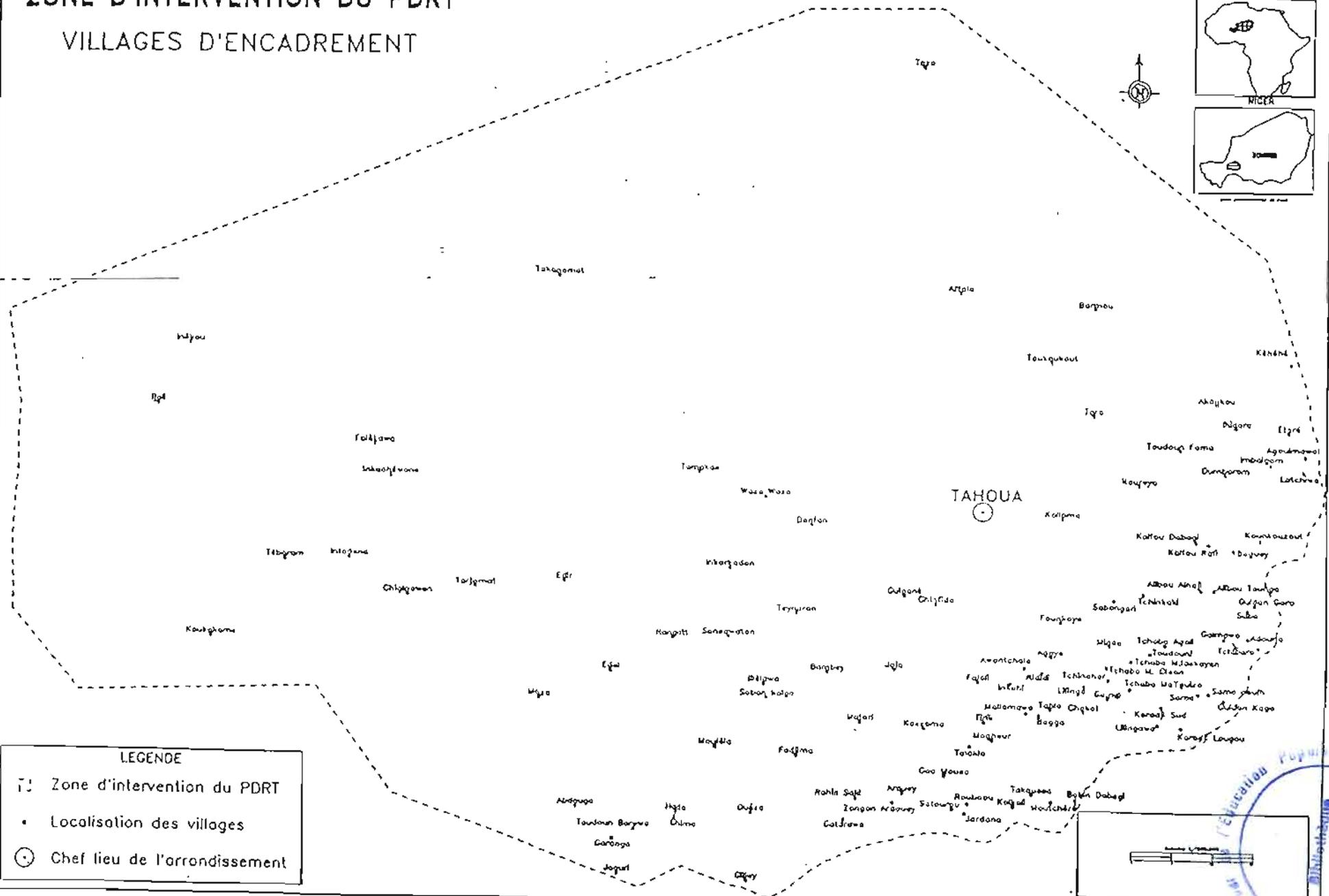
- a) Si oui lequel ?
- b) Si non pourquoi ?

10. Qu'en pensez-vous de la vision du chef du village vis-à-vis du Comité Villageois de Gestion de Terroirs (CVGT) ?



# ZONE D'INTERVENTION DU PDRT

## VILLAGES D'ENCADREMENT



**LEGENDE**

- ⌚ Zone d'intervention du PDRT
- Localisation des villages
- Chef lieu de l'arrondissement

